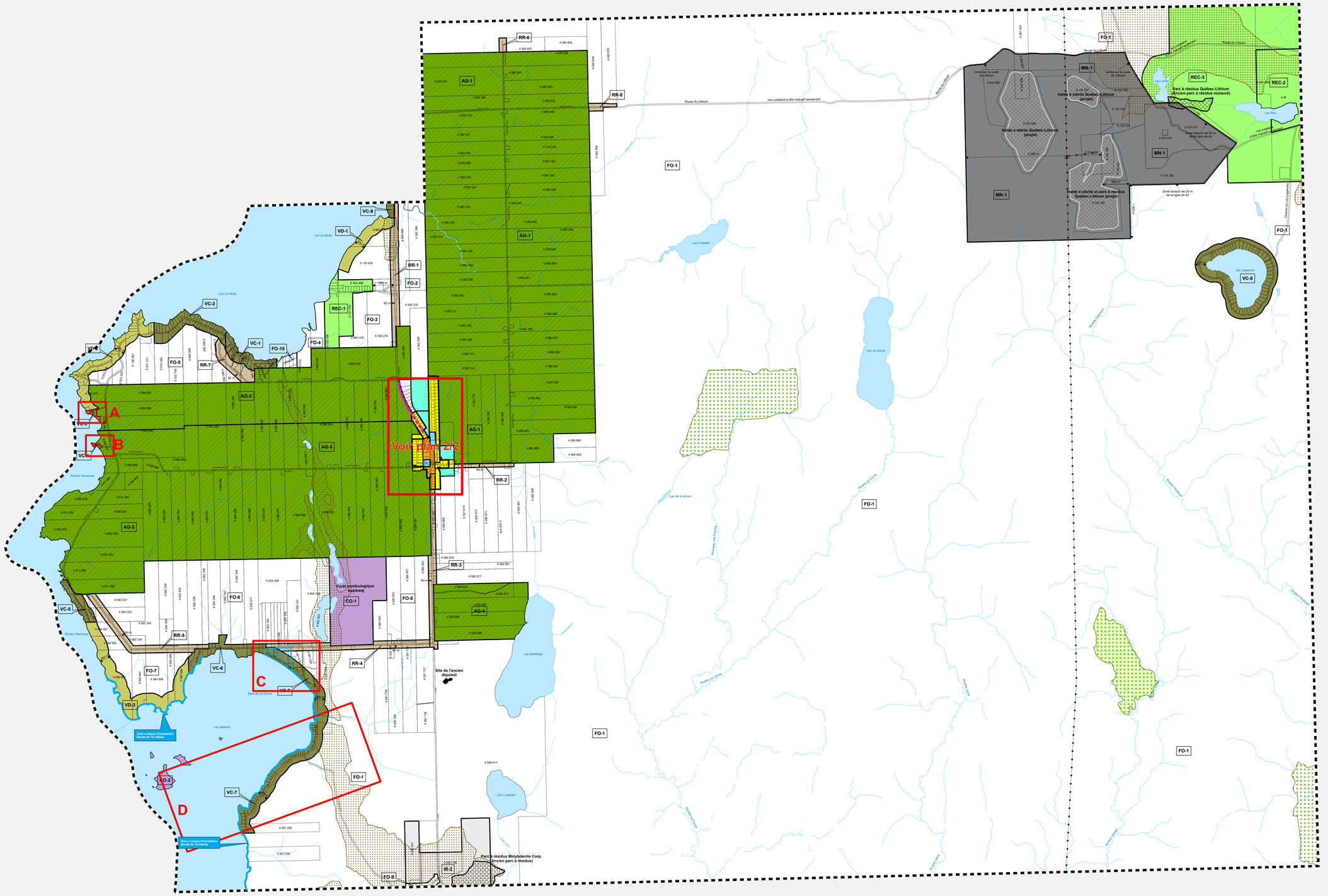

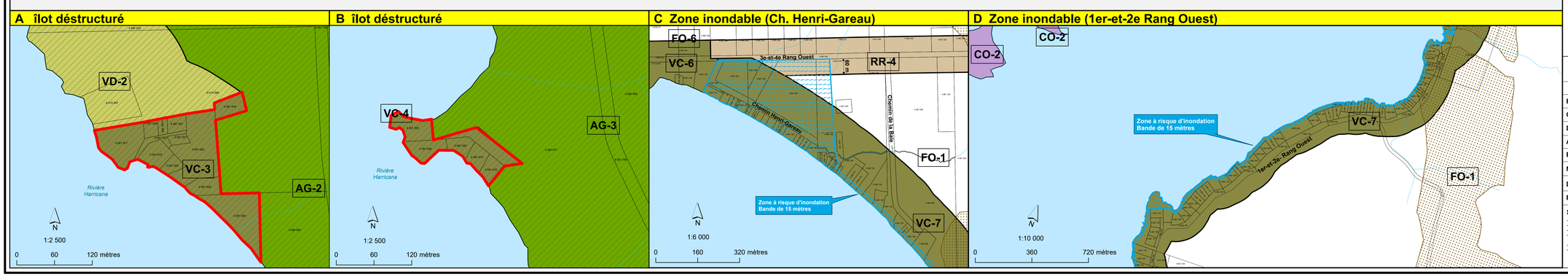

Zones agricoles et forestières

- AG — Agricole
- FO — Forestière

Zones résidentielles

- Ra — Résidence (toute densité)
- RR — Résidence rurale
- VC — Villégiature (consolidation)

Zones commerciales et mixtes

- MX — Mixte

Zones industrielles et minières

- MN — Minière
- IR — Industrielle liée à la ressource

Zones communautaires

- REC — Récréotouristique
- PC — Publique et communautaire

Zones de conservation

- CO — Conservation

Zones à développement différé

- PAE — Plan d'aménagement d'ensemble (développement différé)
- VD — Villégiature (développement)

Éléments cartographiques

- Voie ferrée
- Ligne de transport d'énergie
- Corridor routier problématique
- Îlot déstructuré
- Périmètre d'urbanisation
- Zone à risque d'inondation
- Esker ou moraine
- Refuge biologique désigné
- Refuge biologique (projet)
- Zone agricole provinciale
- Parc à résidus miniers existant
- Futur parc à résidus miniers
- Cadastre
- Ruisseau
- Plan d'eau
- Limite municipale

N

1:25 000

0 1 2 km

RÈGLEMENT DE ZONAGE

SECTEUR RURAL PLAN 1/2

MUNICIPALITÉ DE LA CORNE

MRC ABITIBI

Règlement no. 284 : modifiant le règlement de zonage no. 209

RÉALISATION	MRC d'Abitibi
CARTOGRAPHIE	Stéphane Vachon, Tech. en géomatique
DATE CARTOGRAPHIE	Août 2013 / Modif : Février 2023
ADOPTION	12 décembre 2022
ENTRÉ EN VIGUEUR	9 février 2023
MODIFICATION	
DATE IMPRESSION	23 mai 2023
PROJECTION	MTM Nad83 Fuseau 10

SOURCES

- Matrice graphique , MRC d'Abitibi 2023
- Eskers ou moraines : LIQAT et Commission géologique du Canada
- Parc à résidus miniers (ancien): MRNF secteur mines
- Parc à résidus projetés de Québec-Lithium, numérisation du plan ,Québec Lithium parc à résidus et haldes à stériles No. dessin 1112210019-3300-17 et No. de projet 11-1221-0019, Golder Associés, 2011-11-09
- Refuge biologique, MRNF 2011
- Schéma d'aménagement et de développement révisé (R.172)

Hors de l'usage auquel il est destiné, ce document n'a aucune valeur.